



**Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale (CVS)
Séance du 16 février 2022 à 10H30**

Représentants des familles

Mme BOUARD Nicole
Mme THEVENET Marie-Odile
Mme AUGER Sylvie
Mme PAPOT Catherine
M. ROY Joel
Mme CLEMENT Anne
Mme CHOLET Françoise
Mme CHICARD Françoise

Représentants des résidents

Mme GERCON Micheline, Présidente
M. GAUDINEAU Désiré
M. GARGOT Jean Luc
Mme ROUILLE Marguerite
Mme CHOLET Renée
Mme BOIREAU Albertine
M. PATRIER Michel
M. BERNARD Gilbert

Représentant du personnel

Mme BODET Alexandra, animatrice
Mme BUGEON Juliette, animatrice
Mme RECOUPE Christelle, cuisine

EHPAD

Mme BIGEAU Céline, Directrice
Mme Catherine PERUCHON, Cadre de santé

INVITE

M. COTTINET Mallory, animateur

La Directrice, remercie les membres du CVS pour leur présence et ouvre la séance.

1. Approbation du procès-verbal du CVS

Le procès-verbal du CVS du 15 décembre 2021 est validé à l'unanimité.

2. Présentation d'un nouvel animateur



Mme BIGEAU rappelle aux membres du CVS que nos 2 animatrices vont prochainement nous quitter pour de nouveaux projets professionnels et personnels : Alexandra début mars et Juliette fin mai.

Pour les remplacer nous allons accueillir 2 nouveaux animateurs qui ont fait la formation « animateur en gérontologie » de la MFR de Gençay :

- M. Mallory COTTINET qui arrivera le 21/02/2022, présent ce matin pour se présenter aux résidents présents ce jour. Mallory est animateur depuis 3 ans et a toujours travaillé dans le social auprès des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Mme Pauline BRUNET qui arrivera le 23/05/22.

Mme GERCON prend la parole au nom des résidents en faisant part de leur tristesse de voir partir Alexandra et Juliette mais souhaite la bienvenue à Mallory.

3. Point COVID, vaccination....

La situation semble plus calme pour le moment, on remarque une baisse du taux de contamination en France et dans la Vienne. Il persiste encore quelques clusters dans certains EHPAD, mais la situation est beaucoup moins tendue qu'au début de l'épidémie du fait que les résidents ont été pour la plupart vaccinés ce qui entraîne moins de formes graves du COVID. La vaccination fonctionne pour les résidents.

Depuis janvier, quelques membres du personnel ont été contaminés mais ils ont été tout de suite isolés. Le planning a été un peu tendu mais gérable car heureusement les contaminations ont été par roulement.

Grace à la vigilance du personnel cela a permis de ne pas être trop touché par cette nouvelle vague. Les résidents présentent tous un schéma vaccinal complet sauf 4 résidents qui ont refusé ou leur état de santé ne leur permet pas la vaccination. Au niveau du personnel, quasiment tout le monde a son schéma complet sauf pour ceux qui ont eu le COVID en début d'année. Il faudra attendre 4 mois après la contamination pour faire la 3^{ème} dose.

LES NOUVEAUTES COVID :

- Dose de rappel obligatoire pour le personnel,
- Préconisation pour les visiteurs à se faire tester de temps en temps,
- Validation du pass sanitaire toujours obligatoire à l'entrée de l'établissement, visite en chambre ou lieux communs avec port du masque. Pour les visiteurs n'ayant pas un schéma vaccinal complet visite en extérieur.

La fille de Mme CLEMENT intervient pour dire qu'il est difficile de partir le soir à 18h, c'est trop tôt. Mme BIGEAU explique qu'avec le contrôle de pass nous sommes obligés de mettre certaines règles et des horaires. Elle rappelle que le poste pour le contrôle des pass n'est pas financé, c'est pourquoi on ne peut pas prendre 2 personnes pour étendre les horaires pour les visites.

En temps normal il n'y a pas d'horaires de visite. L'EHPAD est un lieu de vie. Pas de restriction d'horaire. On espère retrouver vite notre vie d'avant dans les mois qui arrivent.

4. Information sur le CPOM

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens : signature en cours par le département et l'ARS

Rappel des 7 fiches actions :

- Développer la télémédecine : téléconsultations et téléexpertise (ce qui permet d'être en lien direct avec le médecin des urgences, de transmettre en direct les traitements, des photos...) ce qui permet de savoir si une hospitalisation est nécessaire ou pas.



- Développer l'accueil de jour et l'hébergement temporaire avec notamment l'Hébergement Temporaire d'Urgence (HTU). Cet hébergement se fait à la sortie d'hospitalisation, il est géré par la PTA, sa durée est de 15 jours renouvelable une fois.
- Prévenir l'hygiène bucco-dentaire : volet évaluation bucco-dentaire du résident et volet formation des professionnels. Priorité pour les résidents qui n'ont jamais eu de bilan et qui n'ont pas de suivi par un dentiste.
- Améliorer la nutrition : travail avec les cuisiniers pour améliorer la qualité et la présentation des repas et des textures modifiées. Intervention d'une diététicienne qui viendra de l'extérieur pour vérifier les menus et élaborer le plan alimentaire.
- Augmentation du temps de médecin coordonnateur, réglementairement pour 80 résidents devrait être de 0.5 % (et non 0.3% comme actuellement).
- Elaborer et suivre les projets d'accompagnement personnalisés : documents à formaliser en lien avec les résidents et les familles
- Poursuivre la politique de ressources humaines et la qualité de vie au travail et limiter l'absentéisme. On travaille beaucoup sur les accidents de travail, en mettant en place des commissions pour trouver des solutions afin que cela ne se reproduise pas. Nous avons rencontré des problèmes de recrutement au niveau de l'équipe du ménage mais aujourd'hui l'équipe est au complet. Problème sur l'entretien des chambres notamment avec la prise des diners en chambre, à la demande des résidents. Normalement les chambres sont faites 2 fois par semaine a minima.

5. Point projets et appels à projet : SEGUR investissement / Numérique / Démocratie en santé / Hébergement Temporaire d'Urgence (HTU)

- ✓ Réponse favorable dans le cadre du Ségur Investissement du quotidien pour 3 projets : acheter des cloisons à mettre dans la salle à manger (pour cacher les chariots), un lave basin à l'étage (arrive prochainement) et deux pergolas pour les terrasses de l'étage. Elles seront installées avant l'été.
- ✓ Le Projet Micro Crèche avance : nous sommes dans la phase d'étude de besoin. Une enquête est en cours. Pour le moment, les retours sont positifs. Le dépôt de dossier se fera prochainement avec l'espoir d'ouverture en 2023. Nous sommes en train de travailler sur un logo et un site internet.
- ✓ Relance du film de présentation de l'EHPAD par les résidents. Groupes de travail à démarrer. Le but étant que ce soient les résidents les Acteurs de ce film, ils sont mieux à même de parler de leur lieu de vie.

6. Point animation

- ✓ Poursuite des PERP, EHPAD pôle ressources (4 ateliers : médiation animale, sylvothérapie, atelier cuisine et couture) sont toujours d'actualité, ces ateliers sont ouverts aux personnes extérieures mais il faut avoir plus de 60 ans.
- ✓ Assemblée Générale de l'association les doigts de fée. Cette association au sein de l'EHPAD permet de pouvoir investir dans du matériel, et pouvoir organiser de nouvelles animations et sorties. Alexandra et Juliette qui faisaient parties du bureau vont démissionner. D'autres



membres du personnel seraient intéressés pour prendre la suite. Les résidents et les familles sont bien sûr les bienvenus à l'Assemblée Générale.

- ✓ 1^{er} mars : carnaval. Pas d'échange encore cette année avec la Commune mais bien sûr la fête sera présente à l'EHPAD. Tous les visiteurs peuvent venir déguisés ce jour-là.
- ✓ 3 mars fête de départ d'Alexandra avec les résidents.
- ✓ Prochain point animation au CVS d'avril. Ce qui laissera le temps au nouvel animateur de connaître la structure et de réfléchir à des projets.

7. Point cuisine

Depuis une semaine les plats sont préparés et servis directement en Salle à Manger ce qui permet de garder le plat plus au chaud.

Mise en place de nouvelles cloches pour les plateaux du soir, afin d'éviter de filmer les. Le problème c'est que parfois les cloches font ventouses sur les assiettes et c'est très compliqué de les retirer. Nous réfléchissons comment régler le problème. Les résidents concernés (quelques-uns chaque soir) ne doivent pas hésiter à faire appel aux professionnels pour avoir de l'aide.

Nouvelle loi EGALIM : cette nouvelle loi s'impose à notre établissement dans la cadre de l'alimentation. Elle consiste à proposer 50 % de produits de qualité c'est-à-dire répondant à certains labels et 20 % de produits bio. Nous étions déjà engagés dans la démarche en essayant de favoriser les achats sur les circuits courts, mais la loi est beaucoup plus restrictive. Le problème qui se présente c'est que nos budgets n'augmentent pas et que le bio coûte plus cher. Nous allons essayer de faire au mieux.

Intervention des résidents, sur un plat qui a été servi un soir, ne devra pas être reproduit car en termes de goût était mauvais et une très mauvaise présentation. La chef cuisine prend acte de cette demande. Mme PERUCHON rappelle que les régimes sont respectés. On rappelle qu'il y a toujours un plat de substitution si quelque chose ne plait pas car il est difficile de satisfaire tout le monde. Cela explique aussi qu'en fonction de ce qui est servi, il y a plus de pertes et de gaspillages.

8. Questions diverses.

Une famille voudrait avoir plus de détails sur l'organisation des nuits : Mme PERUCHON explique que la nuit il y a systématiquement 2 agents (un agent qualifié aide-soignant et un agent d'aide à la personne). Quand elles arrivent le soir elles font le point avec l'équipe du soir. Elles effectuent une 1^{ère} ronde pour voir si tout le monde est bien couché. Une autre ronde entre 00H et 1H et refont un tour vers 5h. Elles ont bien sûr d'autres tâches dans la nuit, notamment du ménage, lingerie. Il est précisé que les veilleurs ne font pas certaines chambres la nuit à la demande des résidents qui ne veulent pas être réveillés.

Elections présidentielles : on va essayer de s'organiser avec la mairie pour mettre en place des transports pour aller voter. Possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines avec l'élection et possibilité de faire une procuration. Il est donc important de se poser les questions maintenant pour être opérationnel le jour de l'élection.

Mme BIGEAU informe aussi sur des nouveaux changements concernant cette fois l'équipe infirmier avec le départ de 2 infirmières : Lolita qui est déjà partie et Tatiana qui avait obtenu sa formation d'infirmière coordonnatrice (IDEC), qui a trouvé un poste d'IDEC dans un autre EHPAD. Nous avons donc recruté 2 infirmières qui devraient arrivés dans quelques semaines (une début mars et l'autre



courant mai). Pour palier en attendant nous avons accueillis 2 infirmiers en remplacement (Romain et Fleur).

Une famille soulève le problème sur le fait que parfois il manque du papier toilette dans les salles de bain. Mme BIGEAU rappelle qu'il ne faut pas hésiter à demander. Mme PERUCHON précise que l'équipe d'entretien des locaux a été sensibilisé sur cette question pour vérifier à chaque passage ce qu'il reste et pour mettre des rouleaux d'avance si besoin. Sa maman avait également pour habitude de faire sa toilette ou prendre sa douche le soir, pour elle il est difficile de s'habituer à ce que ce soit fait le matin. Mme PERUCHON propose à la famille de la voir en dehors du CVS pour évoquer la situation particulière de cette résidente. Mme BIGEAU explique que dans la mesure du possible l'équipe essaye de s'adapter aux habitudes des résidents.

Nous revenons sur l'actualité du moment concernant les EHPADs. Une famille demande s'il y a eu des répercussions en interne suite à cette affaire. La directrice explique que si les faits sont avérés, ils doivent être traités et sanctionnés. Elle précise que ce qui est compliqué c'est de gérer les amalgames qui peuvent être fait. Elle rappelle que les établissements publics tel que le nôtre n'ont pas les mêmes budgets que les établissements privés et sont très contrôlés côté finances notamment. Ce qui est dommage c'est que cette affaire donne encore une fois une mauvaise image des maisons de retraite auprès des gens qui ne connaissent pas. En interne nous essayons toujours de jouer la transparence auprès des familles et des autorités de tarification comme l'ARS et le CD 86. Nous avons effectivement constaté que depuis toutes ces annonces quelques familles ont eu besoin d'être rassurées mais beaucoup de familles également apportent leur soutien en remerciant l'équipe des actions menées en internes et de la bienveillance dans les accompagnements. Mme BIGEAU conclue sur le fait que les professionnels essayent tous à leur notre niveau de faire de de leur mieux et de mettre du cœur dans leurs actions. Néanmoins tout n'est pas parfait et le manque de moyens et d'effectifs notamment peut mettre des limites dans ce que nous voulons faire. Elle rappelle aussi qu'une entrée en EHPAD est difficile pour le résident et sa famille et que l'accompagnement ne peut fonctionner que si nous arrivons à établir une relation de confiance entre les 3 parties. En fonction des résidents et familles cette confiance peut prendre plus de temps. Chaque résident est différent et notre rôle est de favoriser cette relation en s'appropriant.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à **12h00**.

Fait à Sèvres-Anxaumont,
Le 16/02/2022
La Présidente du Conseil de la Vie Sociale,